Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2008)
Heft: 221-222

Artikel: Contes de Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-849593

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Contes de Suisse

À l'occasion de la sortie de timbres sur le sujet, Suisse Magazine vous invite à découvrir quelques-uns des plus beaux contes helvétiques.

Le juge de Bellinzone (TI)

En descendant le col du Gothard, sur le versant sud, on découvre tout près du tunnel le village d'Airolo, qui est la première bourgade de la Léventine où l'on parle italien. La descente de la vallée, le long du Tessin chantant, est l'une des plus belles promenades qui soit. Déjà l'on voit briller le ciel d'Italie au-dessus des montagnes, et, bientôt, les premières vignes chargées en automne de magnifiques grappes bleues. Les sapins noirs de la Germanie laissent place aux forêts de châtaigniers touffus. Puis la vallée s'élargit et laisse apparaître le joli bourg de Bellinzone, capitale du Tessin, avec ses trois châteaux haut perchés. L'amandier en fleurs embaume l'air et, partout, le paysage est constellé de taches rouges, les pêchers en fleurs. On croirait franchir les portes du paradis. Les jeunes filles lèvent leurs yeux sombres : « *Buon giorno, Signore* ».

Dans cette charmante cité de Bellinzone vivait jadis un juge, dont l'équité et l'intégrité lui valaient l'estime des justes et la haine des criminels. Son devoir l'appelait souvent à Mogadino, sur les rives du beau lac Majeur.

Or, trois coquins de la région vouaient une haine opiniâtre à ce juge intègre et impartial. Ils décidèrent un jour de le tuer. Une nuit, alors que la lune surgie des montagnes projetait un éclat miroitant sur le lac Majeur en direction de Locarno, le brave juge quitta Magadino pour rentrer à Bellinzone. Alors qu'il chevauchait, il écouta avec recueillement le carillon de l'église de Madonna del Sasso, de l'autre côté du lac. Puis il poursuivit son voyage solitaire à travers une contrée de plus en plus sauvage, car il était sans peur et sans reproche.

Entre-temps, les trois compères, ayant mûri leur projet de vengeance, attendaient le juge à un endroit choisi. La lune fit étinceler la lame d'un poignard. Lorsqu'ils entendirent un bruit de sabots, ils se préparèrent à bondir, comme un tigre altéré de sang s'abat sur sa proie. Soudain, en une cavalcade effrénée, le juge de Bellinzone passa devant eux, précédé et suivi de trois cavaliers portant armes et armure. Furieux, les trois vauriens regardèrent l'escouade disparaître dans la nuit. La prochaine fois, se dirent-ils, nous préparerons mieux notre coup, nous saurons bien nous rendre maîtres de ces trois-là. Aussi, lorsque quelques semaines plus tard, à la nuit tombée, le juge se mit en route pour Bellinzone, six gredins étaient prêts pour l'assaillir. Le juge s'avançait dans la plaine. Lentement, le clocher de Giubiasco égrena onze coups. Et là, au moment où le piège allait se refermer, une troupe de douze cavaliers lourdement cuirassés passa en trombe, le juge au milieu.

Fous de rage, les larrons se jurèrent de régler son compte à ce maudit juge qui visiblement avait percé à jour leurs desseins. Lorsque le juge quitta de nouveau le tribunal, un groupe de douze malfrats l'attendait dans les prés qui entourent le village de Cadenazzo, cachés derrière un mur. Alors que ceux-ci se préparaient, ils sentirent le sol trembler sous leurs pieds. Tout à coup, un coup de tonnerre éclata et roula devant eux. Douze cavaliers lourdement armés étaient passés, puis le juge, et encore douze autres cavaliers entièrement équipés. Muets de dépit, les agresseurs regardèrent l'escadron s'éloigner. Puis, après s'être ressaisis, ils sautèrent par-dessus le mur et filèrent en direction de Bellinzone, jusqu'à la maison du juge. Et là, le juge ayant franchi le seuil de sa demeure, ils virent - ô stupeur - les vingt-quatre cavaliers disparaître comme par enchantement, telle une ombre glissant sur la muraille. Épouvantés par ce spectacle, les trois malfaiteurs se révisèrent et décidèrent d'avouer leurs coupables intentions. Ils frappèrent donc, tremblants, à la porte du juge, et demandèrent qui les avait trahis. Celui-ci sursauta au récit de cette embuscade dont il ignorait tout et qui avait failli lui coûter la vie, et répondit qu'il n'avait vu nulle trace de ces cavaliers qui l'auraient escorté. Les trois scélérats furent à l'instant saisis de crainte, car ils comprirent que c'était Dieu qui avait envoyé ses anges gardiens pour protéger le brave juge. Ils tombèrent à genoux et implorèrent la clémence de leur victime.

Le juge, magnanime, leur accorda non seulement son pardon, mais les recommanda aussi à la miséricorde de Celui qui avait déjoué leurs funestes manœuvres.